

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

**Séance publique du LUNDI 9 JUILLET 2018 à 8h30**      Date de convocation : 3 juillet 2018

<b>Délibération</b>
<b>N°B2018_96</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>Votants :</b>	<b>20</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>20</b>
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : Eric MELLET**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Roger BRUNEL, Didier CODORNIU, Viviane DURAND, Guillaume HERAS, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER,

<p><b>EXCUSES :</b> Jacques BLAYA, Marc ORTIZ, Magali VERGNES</p> <p><b>EXCUSES EN COURS DE SEANCE :</b></p> <p>Didier CODORNIU (à partir de la délibération N°B2018_94)</p>	<p><b>EXCUSES AVEC PROCURATION :</b> Marie BAT, Alain FABRE, Isabelle HERPE,</p>
--	--

**Nomenclature Etat: Domaines de compétences par thèmes – Emploi – Formation professionnelle**

**OBJET : TRANSITION NUMERIQUE - Réponse du Grand Narbonne aux Appels à Projets Grande École du Numérique auprès de l'Etat et Labellisation Tiers Lieux auprès de la Région Occitanie**

Le Grand Narbonne a choisi de positionner IN'ESS comme espace d'expérimentation et d'animation territoriale pour offrir un support favorable à l'innovation notamment numérique.

Cette innovation numérique est favorisée par l'ouverture, en Mai 2017, d'un tiers-lieu à vocation sociale et professionnelle pouvant accueillir des publics très différents autour de démarches de coopération, d'entraide et de mutualisation.

Ce tiers-lieu localisé au sein d'IN'ESS est composé d'un espace de co-working, d'un espace de rencontre et de restauration et d'un Fab Lab.

Le Fablab favorise les usages et les actions respectueuses de l'environnement et favorables à la transition énergétique.

## N°B2018\_96 (2)

Ce tiers-lieu peut aujourd'hui bénéficier de co-financements supplémentaires de la Région Occitanie /Pyrénées Méditerranée, au travers d'un appel à projet lancé en Mai 2018 visant à soutenir les Tiers Lieux et permettant au Grand Narbonne de s'inscrire dans un réseau Régional.

De plus, dans la droite ligne des valeurs portées par le Grand Narbonne, le bâtiment IN'ESS se positionne comme un véritable laboratoire permettant l'expérimentation de formations innovantes.

Dans ce cadre, Le Grand Narbonne pourrait solliciter à nouveau en 2018/2019 des fonds d'État relevant de l'appel à projets Grande École du numérique.

La réponse à l'Appel à Projet Labellisation Tiers-lieu 2018:

Le Grand Narbonne a l'occasion de solliciter des co-financements pour la mise en place d'actions d'animation du Tiers Lieux via un appel à projet. Ces animations auront pour objectif d'apporter des conseils, des outils de développement et de formation pour les usagers de l'espace coworking et un renforcement du réseau.

La réponse à l'appel à projet Grande École du Numérique :

Lancée en 2015 par le Gouvernement, la Grande École du Numérique est un réseau de plus de 400 formations aux métiers du numérique qui s'adressent aux publics les plus éloignés de l'emploi. Le Grand Narbonne a obtenu en 2016, la labellisation Grande École du Numérique attribuée à la structure IN'ESS pour l'expérimentation de la formation SIMPLON.CO sur son territoire. Suite à cette expérimentation, la Région Occitanie pérennise la formation en la finançant à 100% et IN'ESS obtient le label École Régionale du Numérique.

Le Grand Narbonne pourrait se positionner sur la nouvelle vague de réponse à labellisation 2018 de la Grande École du Numérique afin de continuer à expérimenter la formation Manager d'Atelier de Fabrication Numérique, un diplôme universitaire mené en partenariat entre le Grand Narbonne et l'IUT de Béziers qui se déroule au sein d'IN'ESS.

La formation Manager d'Atelier de Fabrication Numérique rentre dans les critères des formations Grande École du Numérique : elle est gratuite pour les apprenants et accessible à tous et toutes sans condition de diplôme à l'entrée en formation.

Cette nouvelle labellisation permettrait de co-financer cette action de formation et de renouveler le partenariat avec l'IUT de Béziers pour une deuxième promotion sur l'année 2019.

## N°B2018\_96 (3)

Vu en Commission 5 du 20 juin 2018,

### A l'unanimité, le Bureau décide :

- De répondre aux appels à projets suivants :
  - Appel à Projets «Labellisation Tiers-lieux Occitanie» porté par la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée pour le co-financement du planning d'animation Tiers-lieux du Grand Narbonne situé à IN'ESS,
  - Appel à Projets « Labellisation 2018 de la Grande École du Numérique » auprès de l'Etat pour l'action de formation Manager d'Atelier de Fabrication Numérique en direction de publics éloignés de l'emploi ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 11/7/2018  
et de sa publication  
le : 11/7/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus  
Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

